

INFO DEAL

Ayache conseille Skyn Holding dans sa prise de participation majoritaire dans Skyn ICELAND

Dans cette opération, les avocats du Cabinet **Ayache** sont intervenus aux côtés d'Antoine de Larocque (**Skyn Holding**) dans la prise de contrôle de la marque cosmétique américaine **Skyn ICELAND** avec le soutien de l'investisseur Jacques Veyrat par l'intermédiaire de la holding **Impala**.

Frédéric Boulet, actuel propriétaire de la marque, reste actionnaire de la société et en charge des sujets de croissance et d'innovation de Skyn ICELAND.

Les termes financiers de la transaction, orchestrée par Joël Palix restent confidentiels.

A travers cette opération, la marque de skincare clean d'inspiration nordique, Skyn ICELAND, s'engage dans une nouvelle phase de développement autour d'un projet de croissance ambitieux tourné vers l'international et le déploiement de son activité en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.

La marque souhaite également élargir sa gamme à travers le développement de produits thérapeutiques et de compléments nutritionnels.

L'équipe **Ayache** sur cette opération était composée de : **Grégoire Zeitoun**, associé, et **Lucas Tabouret**, collaborateur, sur les aspects *Corporate* et de **Laurent Bibaut**, *counsel*, sur les aspects fiscaux de l'opération.

Les autres conseils de l'opération

- **PWC** (Olivier Marion) est intervenu sur l'audit financier et les éléments de cash flow.
- **Reitler Kailas & Rosenblatt LLP** (John F.F. Watkins, Associé, et Prudence E. Thiry, *counsel*) est intervenu sur l'audit juridique et sur la partie transactionnelle aux cotés d'Ayache, pour certains aspects de droit Américain.
- **Aragonés Law LLC** (Joseph Aragonés) est intervenu en tant que conseil de Frédéric Boulet et de Skyn ICELAND.

A propos d'Ayache :

Fondé il y a 30 ans, Ayache est un cabinet d'avocats d'affaires français et indépendant réunissant plus de 50 avocats (dont 15 associés et 7 *counsels*).



Paris, le 17 juin 2022

Plus de la moitié des avocats du Cabinet sont dédiés aux opérations de Fusions-Acquisitions, LBO, Capital Développement, Retournement et Restructurations. L'expérience de cette équipe Corporate Finance est d'autant plus forte qu'elle bénéficie de l'excellente expertise des avocats des autres pôles du Cabinet, lui permettant ainsi d'appréhender les multiples enjeux de ces opérations au travers de toute une palette de compétences. Le cabinet dispose d'une expertise reconnue en droit des affaires sur 10 principaux domaines d'intervention : Fusions & acquisitions - Capital investissement, Banque & finance, Contentieux, Fiscalité, Social, Concurrence - Distribution - Contrats Commerciaux, Business Ethics, Immobilier, Entreprises en difficulté, Actionnariat salarié & épargne salariale.

Contacts presse :

Marina THOMAS - 06 69 42 03 47 - marina.thomas@jakobson.fr

Sophie MUGNIER - 01 58 05 38 05 - s.mugnier@ayachelaw.com